

Absence de mesures compensatoires et de programme d'indemnisation des Plaignants

Les 25 principaux aéroports européens pour le trafic passager ont TOUS mis en place des programmes de compensation afin de protéger les riverains les plus exposés au bruit des avions autour de l'aéroport, à l'exception :

- de Brussels-National,
- de trois nouveaux aéroports construits loin des villes en remplacement d'anciens aéroports,
- des aéroports russes et turcs,
- de l'aéroport de Palma de Majorque, situé face à la mer, avec très peu d'habitants survolés.

Voici le détail des plans de compensation pour les 25 plus grands aéroports européens, tels que rapportés par le Think-Tank Coeur-Europe dans son document *'LivreNoir-ExecutiveSummary.pdf'* en Pièce 25.

1.	Londres Heathrow	UK	Plan de compensation depuis 1996
2.	Roissy Charles De Gaulle	France	Plan de compensation actif
3.	Francfort	Allemagne	Plan de compensation depuis 1975
4.	Amsterdam Schiphol	Pays-Bas	Plan de compensation de 650.000.000 €
5.	Istanbul Atatürk	Turquie	Non, déménagement aéroport prévu pour 2017
6.	Madrid Barajas	Espagne	Plan de compensation depuis 1996
7.	Munich Joseph Strauss	Allemagne	Nouvel aéroport à 28 km du centre ville
8.	Rome Fumicino	Italie	Nouvel aéroport à 22 km du centre ville
9.	Londres Gatwick	UK	Plan de compensation actif
10.	Barcelone El Prat	Espagne	Plan de compensation depuis 2006
11.	Moscou Domodedovo	Russie	Non
12.	Moscou Sheremetyevo	Russie	Non
13.	Paris Orly	France	Plan de compensation depuis 1973
14.	Antalya	Turquie	Non
15.	Zürich	Suisse	Plan de compensation actif
16.	Copenhague	Danemark	Plan de compensation depuis 1982
17.	Oslo Gardemoen	Norvège	Plan de compensation de 21.000.000 €
18.	Palma	Espagne	Non, très peu d'habitants survolés
19.	Vienne Schwechat	Autriche	Plan de compensation actif
20.	Düsseldorf	Allemagne	Plan de compensation actif
21.	Manchester	UK	Plan de compensation depuis 1972
22.	Stockholm Arlanda	Suède	Nouvel aéroport à 36 km du centre ville
23.	Dublin	Irlande	Plan de compensation depuis 1991
24.	Berlin Tegel	Allemagne	Plan de compensation. Déménagement prévu.
25.	Brussels-National	Belgique	Non

Les plans de compensation comportent le plus souvent un volet de rachat des habitations les plus exposées, ainsi qu'une aide à l'insonorisation des autres habitations, en fonction de critères de bruit.

Ces plans de compensation sont l'une des composantes de l'approche équilibrée définie par l'OACI et reprise aux Chapitre I et III de l'Arrêté Royal du 25 SEPTEMBRE 2003. - Arrêté Royal établissant des règles et procédures concernant l'introduction de restrictions d'exploitation à l'aéroport de Bruxelles-National


Art. 3 Le ministre adopte une approche équilibrée lorsqu'il traite des problèmes liés au bruit à l'aéroport de Bruxelles-National.

Or aucun plan de compensation n'a jamais été mis en place à l'aéroport de Bruxelles-National, alors que c'est l'un des grands aéroports européens qui survole le plus de riverains, comme détaillé en Pièce 25. dans la Summary Table en dernière page du LivreNoir-ExecutiveSummary.pdf

Il existe également une discrimination entre citoyens belges puisque les riverains des aéroports de Charleroi et Liège ont bénéficié d'un important programme de compensation de plusieurs centaines de millions d'Euros, financé par la région Wallonne, actionnaire de ses aéroports.

C'est pourquoi les Plaignants sont victimes d'une situation tout à fait discriminante.

La quasi-totalité des plans de compensation existants sont financés à partir de taxes spécifiques sur les mouvements d'avion, des surtaxes dont le montant est établi en fonction du niveau sonore des avions et de leur horaire sur l'aéroport.



Compte-tenu de la situation comparative au niveau européen, et compte-tenu que L'état Fédéral est un actionnaire important de Brussels-National, il serait normal qu'il mette en place un plan de compensation. Or il n'en est rien vraisemblablement à cause de la pression des lobbys économiques.

Ces surtaxes ne coûtent rien à l'Etat mais les acteurs économiques (Aéroport, DHL, compagnies aériennes) et les Bourgmestres des communes qui profitent des retombées économiques de cette industrie (Zaventem et Machelen) poussent à ne pas les instaurer. Ces acteurs économiques craignent en effet que la mise en place de ces surtaxes ne réduise l'attractivité commerciale de Bruxelles-National.